

Image not found or type unknown



Comment Récupérer CP non soldé

Par **picouette**, le **24/08/2015** à **19:02**

Bonjour, rnLa SARL avec laquelle j'étais employer depuis 2010 a mi fin a son activité,nous avons étai repris avec un avenant dans les même conditions, mais avec 30 jours de CP hors lors du dernier bulletin de salaire il me rester 55 jours ! comment faire pour les récupérer . je me bataille depuis + d'un mois ! merci ...

Par **moisse**, le **24/08/2015** à **19:26**

Si vous CP remontent à la vie des âgeasses, comme on dit en Charente, ils sont perdus.rnVous devez prendre vos congés durant la période correspondante, sauf accord de l'employeur pour le report, ou circonstances emportant de droit ce report (maternité...).